

05/07/2018 : Réforme de la PAC post 2020 - Michel Dantin rejoint l'équipe de négociation du PPE – Michel Dantin (LR, PPE, Fr)

Michel Dantin a été nommé rapporteur pour le Groupe PPE sur deux des trois règlements proposés par la Commission européenne dans le cadre de la réforme de la Politique Agricole Commune post-2020. Il sera notamment en charge de la réforme de l'organisation commune des marchés et des règles financières et de contrôle de la PAC.

« Le PPE est enfin en ordre de marche ! Je tiens à féliciter ma collègue Esther Herranz Garcia, désignée rapporteur sur les plans stratégiques de la PAC. Compte tenu de l'imbrication des dossiers, nous travaillerons de concert pour améliorer la proposition de la Commission européenne et restaurer le caractère commun de cette politique » a déclaré Michel Dantin.

« La Politique Agricole Commune est avant tout une politique économique et la gestion des marchés en fait partie. Cet aspect est bien trop négligé dans le cadre de la proposition du Commissaire Phil Hogan et les propositions sur la réserve de crise agricole trop timides. Il me paraît également essentiel de développer les programmes opérationnels sectoriels et de préserver les avancées en matière de droit de la concurrence, obtenus en 2017 dans le cadre de la révision à mi-parcours de la PAC (règlement « Omnibus »). Enfin, les agriculteurs attendent de nous une réelle simplification des règles. Nous devons sortir des contrôles tatillons et rendre à l'agriculteur sa liberté d'action. Beaux défis en perspective ! » a ajouté le député européen.

« Caractère commun de la PAC, économie agricole et simplification seront les aspects fondamentaux de mon action » a conclu Michel Dantin.